



2025-2035

POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT

TABLE DES MATIÈRES

RECONNAISSANCE 2

CE QUE NOUS VOULONS ACCOMPLIR 3

INTRODUCTION 3

DÉFINIR LE SPORT 4

UNE NOUVELLE ÈRE POUR LE SPORT AU CANADA 5

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU 6

CE QUE PEUT ÊTRE LE SPORT 7

LA VISION 8

VALEURS DE LA POLITIQUE 9

PERSONNES ET ÉLÉMENTS CONCERNÉS 10

CONCRÉTISER LA VISION DU SPORT AU CANADA :
GOUVERNEMENTS, ORGANISATIONS, PERSONNES ET LIEUX 10

GOUVERNEMENTS 10

ORGANISATIONS SPORTIVES ET PARTENAIRES 11

DIRIGEANTS SPORTIFS 12

LIEUX ET ESPACES POUR LE SPORT 13

LÀ OÙ NOUS POUVONS EXERCER UNE INFLUENCE 14

CONTEXTES SPORTIFS AU CANADA 14

PARTICIPATION 15

PERFORMANCE 17

COMMENT NOUS POUVONS Y PARVENIR 19

RÉSULTATS ATTENDUS ET OBJECTIFS DE LA
POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT 2025-2035 19

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT 2025-2035 21

MESURER LE SUCCÈS 21

UNE APPROCHE PANCANADIENNE 22

CONCLUSION 23

RECONNAISSANCE

Politique approuvée par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du sport, de l'activité physique et des loisirs le 9 août 2025.¹

La *Politique canadienne du sport 2025-2035* a été élaborée par le Conseil du sport, de l'activité physique et des loisirs, le Groupe de travail sur le renouvellement de la Politique canadienne du sport et l'Équipe de rédaction de la Politique canadienne du sport, au nom des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du sport, de l'activité physique et des loisirs. Afin de demeurer pertinente et harmonisée, la Politique pourrait être mise à jour, si nécessaire, tout au long de sa durée de vie.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux respectent la capacité des peuples autochtones à recouvrer leur santé et leur bien-être par le sport. Ils reconnaissent également que ces derniers ont historiquement apporté et continuent d'apporter une contribution positive au sport et de façonner le système sportif canadien dans l'ensemble du Canada.

Cette Politique représente un effort concerté des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour collaborer avec tous les partenaires de la communauté sportive, y compris les partenaires autochtones. Ce faisant, cette Politique vise à soutenir les efforts de réconciliation et contribue à faire en sorte que les systèmes et les institutions sportives du Canada soient sécuritaires, inclusifs, accessibles et équitables pour tous. Nous sommes reconnaissants envers Monique Manatch, gardienne du savoir des Algonquins de Barrier Lake, qui a ouvert et clôturé le processus de consultation sur la Politique canadienne du sport.

Nous remercions tout particulièrement le Centre de documentation pour le sport pour sa gestion significative du processus national de consultation et d'engagement, pour la rédaction du rapport « Ce que nous avons entendu : Résultats, des consultations gouvernementales », et pour la réalisation d'une enquête pancanadienne qui a orienté l'élaboration de la *Politique canadienne du sport 2025-2035*.

Nous exprimons également notre reconnaissance à toutes les personnes qui ont fait part de leurs idées et de leurs points de vue dans le cadre du processus de consultations et d'engagement, ainsi qu'aux personnes, aux organisations et aux collectivités qui participent au développement du sport au Canada, pour leur passion, leur dévouement et leur expertise.

1 Bien qu'il partage avec les autres gouvernements de nombreux objectifs et qu'il soit ouvert au partage d'informations, notamment en matière de meilleures pratiques, le gouvernement du Québec a choisi de ne pas participer aux démarches fédérales, provinciales et territoriales relatives au développement du sport, les programmes pour le sport sécuritaire, et la promotion de l'activité physique et d'un mode de vie sain. Le Québec préfère s'appuyer sur ses propres programmes, plans d'action, objectifs et cibles dans ces domaines, qui relèvent de sa compétence, et il entend demeurer l'unique responsable des mesures pour le territoire québécois.



INTRODUCTION

La *Politique canadienne du sport 2025-2035* trace la voie à suivre pour le sport au Canada. Il s'agit de la troisième génération d'une politique sportive pancanadienne et du produit d'un engagement global, d'un océan à l'autre, avec la population et les communautés du Canada.

L'objectif de cette Politique est de guider et inspirer tout le monde afin de travailler ensemble et créer des environnements sportifs qui mettent l'accent sur les personnes, reflètent les valeurs partagées et améliorent la santé et la culture du Canada et de ses communautés.

Au cœur de cette Politique se trouve l'idée que chacun doit avoir la possibilité de faire du sport d'une manière enrichissante, sécuritaire et porteuse de sens sur le plan

personnel. Cela signifie que toute personne, quel que soit son rôle dans le sport, doit avoir accès à des environnements inclusifs et accueillants. Le sport offre des possibilités d'épanouissement et de plaisir. Il doit être conçu pour répondre aux besoins de chaque participant tout en respectant la diversité des personnes et des communautés.

La Politique définit, pour la période 2025-2035, l'orientation de tous les gouvernements, institutions et organisations qui s'engagent à travailler en partenariat à la concrétisation d'une vision partagée du sport au Canada.

DÉFINIR LE SPORT

Le sport, comme moyen d'activité physique, de récréation ou d'engagement compétitif à plein temps, offre des objectifs et des contextes uniques qui permettent aux Canadiens et à leurs communautés de prospérer, d'améliorer leur santé et leur bien-être, et de renforcer les liens sociaux. Que ce soit de manière occasionnelle ou organisée, la participation au sport intègre des aspects de forme physique, de performance mentale, de développement des compétences, de relations sociales et, pour beaucoup, un lien avec la communauté et la culture.

À travers le monde, le sport peut être et est défini de manière différente, souvent en fonction des tendances actuelles, des priorités des gouvernements, des impacts des normes sociétales et d'autres facteurs. Il est également important de comprendre que le sport peut se manifester sous de nombreuses formes, qu'elles soient informelles ou organisées, compétitives ou récréatives. Cette variabilité signifie que les gouvernements peuvent avoir des définitions du sport qui correspondent à leurs programmes, priorités, soutiens, services et besoins. Ces définitions intègrent souvent, mais pas toujours, certains des aspects suivants :

- Le sport comporte généralement un volet de développement des compétences.
- Le sport tend à impliquer des mouvements physiques plus complexes.
- Le sport implique souvent un aspect de compétition.
- Le sport peut se pratiquer seul, mais implique souvent une ou plusieurs personnes.
- Le sport implique souvent de travailler en équipe pour atteindre un objectif commun.
- Le sport a tendance à avoir des règles et des règlements.
- Le sport peut être un métier, un passe-temps ou une passion.
- Le sport peut offrir des expériences traditionnelles.
- Le sport doit être AMUSANT!



UNE NOUVELLE ÈRE POUR LE SPORT AU CANADA

La *Politique canadienne du sport 2025-2035* vise à tirer parti des efforts passés et à relever les défis actuels afin de créer un environnement sportif plus inclusif, plus équitable et plus dynamique pour tous les Canadiens. Elle s'appuiera sur les deux politiques sportives précédentes : celles de 2002-2012 et de 2012-2022.

La *Politique canadienne du sport* de 2002 s'articulait autour de quatre grands axes : l'amélioration de la participation, l'amélioration de l'excellence, l'amélioration des capacités et l'amélioration de l'interaction. Une évaluation réalisée en 2010 a déterminé que la politique avait atteint trois des quatre objectifs fixés, mais que l'objectif d'augmenter la participation n'avait pas été atteint. Cette évaluation était fondée sur l'objectif d'avoir une proportion significativement plus élevée de Canadiens impliqués dans des activités sportives de qualité à tous les niveaux et sous toutes les formes de participation.

La vision de la *Politique canadienne du sport* 2012 était « une culture dynamique et innovante qui promeut et célèbre la participation et l'excellence dans le sport ». L'évaluation de la *Politique canadienne du sport* de 2012 a établi que la politique avait largement soutenu et amélioré la culture sportive au Canada, mais comme pour la politique de 2002, la participation est restée un point faible. Une évaluation menée en 2021 a identifié certains des nombreux défis pour accroître la participation au sport et a formulé des recommandations pour les politiques du sport futures.

Si la participation a été un objectif difficile à atteindre dans le cadre de la *Politique canadienne du sport*, son

importance n'a fait que s'amplifier depuis le dernier renouvellement de la politique. Au cours de cette période, le paysage sportif a été touché par des événements, des mouvements sociaux et politiques et des lois – à l'échelle canadienne et mondiale – qui soulignent l'importance continue de la participation sportive pour tous les Canadiens :

- Le pays a progressé sur la voie de la réconciliation et du respect des droits des peuples autochtones du Canada.
- Des engagements ont été pris afin de rendre tous les niveaux du sport accessibles, y compris, mais sans s'y limiter, à atteindre l'équité entre les genres.
- Les Canadiens sont de plus en plus préoccupés par l'enjeu de la sécurité dans les pratiques sportives, car des participants ont fait part de leurs expériences négatives à tous les niveaux du sport. Les gouvernements s'efforcent de mettre en place des politiques et des procédures de sécurité dans le sport, y compris des mécanismes de plainte indépendant afin de garantir un environnement sécuritaire pour tous les participants.
- La pandémie de COVID-19 a exacerbé les inégalités sociales à l'échelle mondiale, ce qui a eu un impact sur la participation, le bénévolat et la disponibilité des entraîneurs et des officiels dans le paysage sportif canadien. Les organismes de sport continuent d'être confrontés à des problèmes de financement et de capacité qui ont alourdi le fardeau des administrateurs et ont eu un impact considérable sur la pratique sportive.





© Matt Graham

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

DES CANADIENS D'HORIZONS DIVERS ONT FAIT PART DE LEURS VALEURS, DE LEURS MOTIVATIONS ET DE LEURS ASPIRATIONS.

La *Politique canadienne du sport 2025-2035* est basée sur les commentaires de plus de 5 000 personnes et de plus de 500 organismes sportifs à travers le Canada, y compris les perspectives des femmes et filles, peuples autochtones, des personnes racisées, des nouveaux arrivants au Canada, des communautés 2ELGBTQI+, des personnes handicapées, des personnes âgées, et bien d'autres encore².

Le processus de renouvellement de la politique comprenait une enquête en ligne et des réunions avec des athlètes, des entraîneurs, des officiels, des administrateurs de sport scolaire, des professionnels de la santé, des dirigeants autochtones et des dirigeants sportifs représentant le sport communautaire et le sport de haut niveau, pour discuter de la nouvelle politique. D'autres discussions ont réuni des dirigeants sportifs et des administrateurs gouvernementaux de chaque secteur sportif provincial et territorial, ainsi que du système sportif canadien.

Les Canadiens désirent une politique ancrée dans les initiatives locales, qui soutient et met l'accent sur le développement à long terme des participants, des entraîneurs et des officiels dans le sport – des niveaux communautaires et récréatifs jusqu'au sport de haut niveau. Compte tenu des problèmes liés aux ressources, à l'accès aux installations et au transport limitant la pratique sportive au Canada, les écoles sont considérées comme un cadre important pour que les enfants et les adolescents acquièrent un savoir-faire physique, soient exposés à une variété d'activités sportives et de mise en forme, et fassent l'expérience de la compétition dans les infrastructures existantes de leur communauté d'origine.

² De nombreux acronymes et termes utilisés dans le présent document sont évolutifs et susceptibles de changer au cours de la période d'application de cette Politique.

Dans l'ensemble, les Canadiens se sont accordés sur les thèmes et les orientations suivantes pour la *Politique canadienne du sport 2025-2035* :

- **Vision d'avenir** : Le sport est considéré comme vital pour la santé et la culture au Canada. La nouvelle politique devrait garantir des possibilités sportives sécuritaires, inclusives et accessibles à tous, tout au long de la vie, de l'enfance au troisième âge.
- **Équité et inclusion** : Les participants et les dirigeants sportifs aspirent à représenter fidèlement la diversité de la population canadienne et s'engagent à intervenir proactivement face aux enjeux affectant leur pratique sportive.
- **Développement social** : Le sport peut être utilisé comme un outil de réconciliation, pour soutenir l'intégration des nouveaux arrivants au Canada et promouvoir l'égalité entre les sexes. Les obstacles à la participation dans les régions rurales doivent être supprimés.
- **Évolution des valeurs** : Les répondants ont accordé davantage d'importance au plaisir, au respect, à l'esprit sportif et au comportement éthique qu'à l'excellence. Cela reflète un changement de priorité vers le développement personnel et l'amélioration de la santé et de la cohésion sociale.
- **Claire et mesurable** : La nouvelle politique doit être claire et ses retombées au cours des 10 prochaines années doivent être faciles à mesurer.

CE QUE PEUT ÊTRE LE SPORT

À son meilleur, le sport peut avoir une influence puissante et positive : c'est un moyen d'améliorer la santé, de nouer des liens avec d'autres personnes, de profiter des plaisirs simples de l'activité physique et de la compétition, ou repousser les limites de ce que l'on peut être. Il peut conduire à des performances sur les plus grandes scènes du monde. Le sport peut apporter une énorme contribution à la culture, à l'identité, au bien-être et à l'économie dans tout le pays. Il peut apprendre, inspirer et unir. Il peut cultiver le leadership, promouvoir la réconciliation, faire progresser le respect des droits de la personne et la compréhension interculturelle, ainsi que constituer un tremplin vers de plus grandes choses. La mosaïque du sport enrichit le paysage du Canada. Il peut mettre en lumière des questions importantes, être un catalyseur de changement et refléter le Canada sous son meilleur jour.



LA VISION

TRAVAILLER ENSEMBLE POUR PERMETTRE À CHACUN DE S'ÉPANOUIR, D'EXCELLER ET D'ATTEINDRE LE BIEN-ÊTRE GRÂCE AU SPORT.

© Association canadienne des entraîneurs

TRAVAILLER ENSEMBLE

Chacun a un rôle à jouer dans la concrétisation de la vision de la Politique pour le sport au Canada. Le succès dans le sport repose sur la collaboration d'un grand nombre de personnes. Le sport a besoin de participants et d'athlètes qui s'entraînent et participent à des compétitions. Il a besoin d'entraîneurs, de moniteurs, d'enseignants, d'officiels, de parents et de tuteurs, de bénévoles, et d'administrateurs qui créent des environnements propices au sport. Il est plus sécuritaire grâce au travail des chercheurs et des professionnels de la santé, et il est soutenu par des contributions de sociétés privées avec ou sans but lucratif et de gouvernements.

... POUR PERMETTRE À CHACUN

Pour que chacun puisse goûter aux joies du sport et aux bienfaits qu'il peut apporter, il faut garantir un accès universel à la pratique sportive. Le sport doit être abordable et accessible. Il doit répondre à des normes élevées. Il doit être inclusif et respectueux de la diversité. Et surtout, il doit se faire en tenant compte des besoins de chaque

participant et de la communauté à laquelle il appartient.

... DE S'ÉPANOUIR, D'EXCELLER, ET D'ATTEINDRE LE BIEN-ÊTRE GRÂCE AU SPORT.

Le sport doit offrir des expériences positives et sécuritaires tout en permettant aux individus de maintenir ou d'améliorer leur santé et leur bien-être social. Le sport doit également inspirer les participants à poursuivre l'excellence, que ce soit dans le développement des habiletés, la poursuite d'objectifs personnels ou la compétition, tout en favorisant un sentiment d'accomplissement et d'épanouissement. En donnant la priorité à l'amélioration

VALEURS DE LA POLITIQUE

Cette Politique est motivée par des valeurs partagées partout au Canada.

Les valeurs représentent la norme selon laquelle la Politique oriente la prise de décisions, l'affectation des ressources et l'action collaborative vers la concrétisation de la vision de la Politique.

Ensemble, nous pouvons transformer ces valeurs en actions.

PLAISIR :

Le sport est plaisant, offrant des expériences positives et enrichissantes pour l'ensemble des participants.

INCLUSION ET ACCESSIBILITÉ :

Tout le monde se sent accueilli, respecté et valorisé dans le sport. Cela signifie que chacun, y compris ceux qui vivent dans des communautés rurales ou éloignées, a accès à des espaces, des lieux et des programmes non discriminatoires et qui permettent de pratiquer des sports.

DIVERSITÉ :

Les participants et les responsables sportifs reflètent la diversité des personnes et des communautés du Canada. Le sport englobe les nombreuses identités raciales, ethniques, culturelles, religieuses, de genre et autres, ainsi qu'une diversité de langues, notamment l'anglais, le français et les langues autochtones. Le sport est important pour les personnes handicapées ou confrontées à des défis socio-économiques, et pour celles qui vivent d'autres situations difficiles.

ÉQUITÉ ET INTÉGRITÉ :

Le sport, tant sur le terrain sportif qu'en dehors, est mené honnêtement, équitablement et dans le respect des règles. Les participants et les dirigeants ont des chances équitables, font preuve d'un comportement positif et défendent l'esprit du sport.

RESPONSABILITÉ ET RESPONSABILISATION :

Les organisations sportives, les participants et les décideurs sont responsables de créer une culture positive du sport et de rendre compte de leurs actions et des décisions qu'ils prennent.



© Darren Horn, Fédération Sport North

RENFORCEMENT DE LA COMMUNAUTÉ :

Le sport rassemble les gens, renforce la résilience et contribue à la culture et à l'identité. Il renforce les liens au sein des communautés, favorisant un sentiment de connexion et de compréhension tout en améliorant la cohésion sociale, en renforçant l'identité culturelle et en générant des retombées économiques. De plus, le sport favorise la durabilité en soutenant la santé et la réussite à long terme des communautés grâce à des pratiques réfléchies et socialement responsables.

SANTÉ ET SÉCURITÉ :

Le sport favorise le bien-être physique, émotionnel, social, spirituel et mental, soutenant la santé et la vitalité globales des participants. Tout le monde participe dans des environnements sécuritaires, et les participants et les dirigeants comprennent les préjudices physiques, mentaux et émotionnels qui peuvent survenir dans le sport, et agissent avec intention, soin et diligence raisonnable pour éliminer ces préjudices.

AMBITION :

Le sport encourage la poursuite d'objectifs personnels et collectifs, poussant les participants à viser l'excellence, à améliorer leur santé et à réaliser leur plein potentiel. L'excellence va au-delà de la réussite pour inclure la façon dont le sport est vécu, enseigné, organisé et gouverné.

CONCRÉTISER LA VISION DU SPORT AU CANADA: GOUVERNEMENTS, ORGANISATIONS, PERSONNES ET LIEUX

LA CONCRÉTISATION DE LA VISION EXIGE QUE DE NOMBREUX ÉLÉMENTS SOIENT MIS EN ŒUVRE DE MANIÈRE HARMONIEUSE ET TRANSPARENTE AFIN D'OFFRIR UN SPORT AXÉ SUR DES VALEURS.

Le sport doit toujours être conçu pour ses participants, en plaçant leur bien-être au premier plan. Comment pouvons-nous créer un environnement permettant à chacun de s'épanouir, d'exceller et d'atteindre un état de bien-être complet grâce au sport? Tout commence avec les personnes : celles qui souhaitent participer et celles qui soutiennent la participation en agissant comme dirigeantes dans les établissements d'enseignement, les organisations et les gouvernements. Ensuite, il faut des lieux : des installations et des espaces où le sport peut être pratiqué.

Pour que tout le monde au Canada puisse profiter du sport et poursuivre des objectifs compétitifs, nous devons nous assurer que tous les niveaux de sport sont encouragés et soutenus, maintenant et à l'avenir. Les organismes qui offrent des services sportifs au Canada devraient être suffisamment financés, dotés de ressources, d'outils et d'orientations pour planifier l'avenir, favoriser des environnements sportifs positifs, sécuritaires et inclusifs, et s'engager dans l'apprentissage et la réflexion continus en vue de s'améliorer. Une culture proactive et positive est nécessaire pour faire progresser le sport au Canada pendant la durée d'application de la Politique.

Le progrès durable va au-delà des ressources et des capacités. Il exige de l'éducation et de la sensibilisation, de l'innovation et de la modernisation, ainsi que le respect de l'environnement. Cela signifie embrasser et célébrer la diversité et la culture dans tous les aspects du sport. Pour concrétiser la vision, il est essentiel que la pratique sportive s'inscrive dans une approche novatrice, représente fidèlement la diversité des personnes et des communautés du Canada, et soit menée avec une intégrité irréprochable dans toutes ses dimensions.



Avec cela à l'esprit, et en plaçant les participants au centre de la Politique, nous devons concentrer notre attention sur ceux qui peuvent contribuer à la mise en œuvre de la Politique, tels que les gouvernements, les organisations sportives et partenaires, les dirigeants sportifs, ainsi que les lieux et les espaces où le sport se déroule.

GOUVERNEMENTS

LES GOUVERNEMENTS RECONNAISSENT QUE LE SPORT EST UN BIEN PUBLIC QUI MÉRITE D'ÊTRE SOUTENU.

- Pour apporter leur soutien, les gouvernements jouent principalement trois rôles :
 - En définissant des politiques et en collaborant entre eux, les gouvernements incitent les organismes de sport à offrir des programmes qui s'inspirent des valeurs de la Politique canadienne du sport.
 - En orientant le soutien financier en fonction de ces politiques, les gouvernements influent sur l'offre de services sportifs, en particulier aux niveaux fédéral et provincial-territorial.
 - Les gouvernements réunissent des dirigeants et des organismes de sport, des universitaires et des experts, des fonctionnaires et d'autres personnes afin d'élaborer des politiques, de gérer le soutien, et de collaborer à l'établissement des priorités.
- Chaque gouvernement agit en fonction de ses compétences et des besoins spécifiques de sa population et de son environnement sportif, ce qui se traduit par une approche souple et réactive pour fixer les priorités et faire progresser vers les buts de la présente politique dans chacun de ses domaines d'action.

ORGANISATIONS SPORTIVES ET PARTENAIRES

LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES SPORTIFS SONT SOUTENUES PAR UNE COMMUNAUTÉ COLLABORATIVE ET D'ORGANISATIONS.

- Les organisations de sport comprennent des organismes à but lucratif ou non lucratif, des organismes financés par des fonds publics et par des fonds privés, et des organismes constitués ou non en société. Il s'agit d'organismes nationaux multisports (ONM), d'organismes nationaux de sport (ONS), d'organisations sportives provinciales et territoriales (OSPT), provinciaux et territoriaux de sport autochtone (OPTSA), communautaires, multisports, scolaires ou culturelles, ainsi que d'entreprises et d'académies de sport professionnel. Cela comprend également l'ensemble des organisations qui intègrent le sport, les loisirs et la vie active dans leurs rôles et mandats.
- Nos attentes à l'égard du sport sont les mêmes qu'envers les organisations sportives. L'avenir du sport dépend de la confiance du public envers elles. Les valeurs mises de l'avant dans cette Politique devraient se retrouver dans chaque politique, stratégie, plan d'action, programme et dans chaque décision.
- À tous les niveaux du sport, des clubs locaux aux programmes de l'équipe nationale, l'intégrité sur le terrain et en-dehors du terrain est essentielle. Elle renforce la confiance dans les personnes et les organisations qui fond du sport et qui l'encadrent. Il est nécessaire d'améliorer davantage la gouvernance et la collaboration entre les ONM, ONS, les OSPT, les OPTSA et les autres organisations qui régissent des sports au Canada, des clubs communautaires aux organisations professionnelles.
- Les organismes sportifs offrent aux Canadiens la possibilité de faire du sport. Une gouvernance ouverte, transparente et démocratique et une gestion responsable qui place les besoins des participants au premier plan sont essentielles.
- Les organismes à but lucratif ou non lucratif qui proposent des activités sportives, y compris le sport professionnel, doivent démontrer leur engagement en matière de sécurité, de conduite éthique et de respect de tous les participants.
- Le sport est vulnérable face aux défis de la durabilité, y compris les ajustements aux changements climatiques et environnementaux. Alors que le sport devient de plus en plus sophistiqué – sur les plans technique, de la gestion, des systèmes d'information, de la législation et des normes pertinentes –, les innovations devront aider les organisations à s'adapter à des environnements en évolution rapide.
- Les ressources représentent un défi majeur pour les organismes sportifs à but non lucratif, notamment en matière de dirigeants qualifiés et engagés, ainsi que d'espaces et d'infrastructures pour la mise en œuvre des programmes. Le sport de haut niveau exige également des ressources humaines et techniques hautement spécialisées. Dans le domaine du sport adapté, des obstacles subsistent pour accéder à des équipements et installations adaptés. De plus, l'augmentation des coûts limite souvent l'accès aux programmes en fonction des capacités financières. Aspirer à un sport plus sécuritaire, plus éthique et plus inclusif signifie trouver des moyens d'aider les organismes de sport à surmonter les difficultés liées aux ressources de base, et permettre à



© Andre Forget, Association canadienne des entraîneurs



© Leah Hennel, Comité olympique canadien



DIRIGEANTS SPORTIFS

LES DIRIGEANTS SPORTIFS, DONT PLUSIEURS SONT BÉNÉVOLES, INCLUENT LES ENTRAÎNEURS, LES INSTRUCTEURS, LES ARBITRES ET OFFICIELS, LES ADMINISTRATEURS, LES AUTRES SPÉCIALISTES, AINSI QUE LES ATHLÈTES EUX-MÊMES. ILS TRAVAILLENT ENSEMBLE POUR DÉVELOPPER LE SPORT.

Il existe de nombreuses personnes et organisations différentes qui offrent des programmes sportifs au Canada. Pour que tout le monde travaille ensemble, l'éducation et la communication sont nécessaires. Cela comprend des efforts coordonnés pour renforcer les capacités et donner à chacun les moyens de favoriser des environnements sécuritaires, accueillants et inclusifs.

- Le secteur bénévole à but non lucratif au Canada est l'un des plus solides au monde, et le sport et les loisirs constituent le thème le plus important de ce secteur. Un grand nombre des résultats sociaux positifs du sport, y compris la fierté de la communauté et la participation civique, proviennent de l'engagement personnel d'un grand nombre d'entre nous en tant que bénévoles du sport.
- Les bénévoles sont confrontés à des normes plus strictes et à des défis plus nombreux que jamais, y compris les abus à l'encontre des entraîneurs, des officiels et des arbitres. Pour que le sport reste fort et que les participants soient en sécurité, nous devons respecter et soutenir les bénévoles du sport. Nous devrions veiller à ce que le personnel professionnel soit bien formé et correctement rémunéré. L'amélioration et l'enrichissement de la formation et du perfectionnement des dirigeants sportifs constituent une étape clé.
- La voix des athlètes doit être entendue et respectée, et ils doivent avoir les moyens d'exercer un leadership accru. Accroître la diversité en matière de participation élargie le bassin de participants qui s'engagent dans la compétition et le sport de haut niveau, ainsi que celui des personnes qui accèdent progressivement à des rôles de leadership.
- Pour que tout le monde ait des possibilités dans le sport, chacun doit y être représenté. Cela nécessite des efforts délibérés pour éliminer les obstacles à tous les niveaux du sport, et pour tous les rôles dans le sport.

LIEUX ET ESPACES POUR LE SPORT

TOUS LES SPORTS SE DÉROULENT DANS DES LIEUX ET DES ESPACES. POUR QUE LE SPORT ATTEIGNE SON PLEIN POTENTIEL, NOUS AVONS BESOIN D'UN NOMBRE ACCRU D'ENDROITS OÙ PRATIQUER DES SPORTS.

- Au Canada, la plupart des gymnases, piscines et stades, ainsi que des installations en plein air, comme les espaces verts, les terrains de jeu et les pistes, sont des propriétés publiques, construites et entretenues par les municipalités et les conseils scolaires régionaux. Les localités rurales et isolées sont confrontées à des défis particuliers en matière de développement et d'entretien d'infrastructures. Il est essentiel de protéger l'investissement dans les installations sportives et récréatives dans les communautés à travers le pays.
- Les avantages économiques du sport pour les collectivités et le Canada dans son ensemble sont importants. Pour que ces avantages se concrétisent, des investissements doivent être faits.
- Les espaces utilisés par les athlètes qui poursuivent leurs objectifs de performance répondent souvent à des normes techniques élevées ou sont des installations à usage unique (par exemple, les vélodromes). Ces installations sont rares, précieuses et nécessitent des investissements continus.
- Les décisions concernant les groupes qui peuvent utiliser les espaces, et à quel prix, exercent une influence considérable sur l'accès au sport. Les espaces doivent être accessibles, pour les personnes de toutes capacités, être abordables et répondre aux besoins des participants afin d'éviter la marginalisation de personnes ou de groupes.
- L'accueil d'événements et la construction d'installations sportives, ainsi que l'utilisation et la modernisation continues des installations existantes, peuvent avoir d'importantes retombées économiques et d'autres avantages considérables pour les communautés.
- Le Canada est reconnu pour la diversité et la beauté de son environnement naturel. L'évolution des conditions climatiques et environnementales constitue une menace importante pour la sécurité et les possibilités de sports de plein air. Des recherches sont nécessaires pour déterminer et minimiser les impacts sur le sport partout au Canada. Tous les participants sont les gardiens d'un système sportif durable qui doit être réactif face à ces changements.





© Hiyabi Ballers

LÀ OÙ NOUS POUVONS EXERCER UNE INFLUENCE

CONTEXTES SPORTIFS AU CANADA

NOUS PRATIQUONS DES SPORTS POUR DE NOMBREUSES RAISONS ET DE DIFFÉRENTES MANIÈRES.

Les objectifs et les besoins des participants créent des contextes sportifs distincts, et au fil du temps, les participants se déplacent entre ces contextes selon leurs intérêts et leurs capacités. L'objectif de chaque contexte aide à définir les types d'infrastructures et de soutien qui lui sont appropriés, les responsabilités des organisations et des dirigeants qui y évoluent, et la manière dont les valeurs du sport sont mises en pratique – par exemple, ce que signifie la sécurité dans le sport pour les jeunes par rapport au sport professionnel.

Cette politique définit deux contextes sportifs qui englobent largement le spectre complet des programmes et des environnements sportifs, de l'apprentissage des compétences sportives fondamentales à la compétition aux plus hauts niveaux du sport. Ces contextes sont la participation et la performance.

PARTICIPATION

DÉVELOPPER LA MOTIVATION, LA CONFIANCE, LA COMPÉTENCE PHYSIQUE, LES CONNAISSANCES ET LA COMPRÉHENSION POUR VALORISER ET ASSUMER LA RESPONSABILITÉ DE L'ENGAGEMENT DANS DES ACTIVITÉS PHYSIQUES TOUT AU LONG DE LA VIE.

La sphère de la participation est celle où toutes les personnes vivant au Canada développent des habiletés motrices et sportives fondamentales, ainsi que des attitudes positives pour eux-mêmes et envers les dirigeants sportifs et les autres participants. Ici, les Canadiens apprécient le sport pour ses nombreux avantages sociaux et de santé et y participent en gardant ces avantages à l'esprit. Qu'ils

essaient un nouveau sport, qu'ils relèvent de nouveaux défis ou qu'ils atteignent des records personnels, qu'ils jouent au hockey avec de vieux amis ou une jeune famille, les participants apprennent à aimer le sport et à valoriser la pratique sportive tout au long de leur vie – la clé d'une vie active et saine.

Dans cette sphère, programmes et environnement de participation, les participants, à tout âge, à tout niveau d'habileté ou à toute étape de la vie, apprennent, développent ou pratiquent des habiletés spécifiques au sport en mettant l'accent sur le plaisir, la santé, le développement personnel, l'interaction sociale ou la relaxation. La participation peut être compétitive, mais les résultats et la victoire ne sont pas les objectifs principaux.

Les aptitudes physiques commencent à se développer dès l'enfance et l'apprentissage se poursuit tout au long de la vie, mais elles peuvent être développées à tout âge. Les habiletés motrices fondamentales sont à la fois la base d'une vie active et de la santé pour tous et un moteur pour l'athlète compétitif. La sphère de la participation est également essentielle pour promouvoir la santé et le bien-être, ainsi que pour développer des compétences physiques, psychologiques, sociales, émotionnelles et culturelles qui contribuent au développement humain en général.

Beaucoup d'enfants prennent plaisir à faire du sport. Veiller à ce que le sport soit offert selon des valeurs partagées est la meilleure façon de s'assurer qu'ils ressentent la joie du sport, deviennent plus actifs et veulent continuer à jouer toute leur vie. En même temps, la participation des adultes au sport a diminué, même si le besoin de maintenir la santé physique, émotionnelle et mentale dans la société a augmenté. Les Canadiens plus âgés veulent surtout des options récréatives à faible risque et plus d'occasions de passer du temps en plein air. Il est également bien établi que les enfants de parents actifs sont plus susceptibles d'être eux-mêmes actifs, de sorte qu'un investissement dans des adultes actifs en santé est un investissement dans le présent et l'avenir.



© Kim Gurtler, Centre de documentation pour le sport



© Ontario Soccer

Ce dont nous avons besoin pour concrétiser la vision :

- Les bénévoles sont l'épine dorsale du sport au Canada. Une formation et un soutien adéquats pour les enseignants, les moniteurs, les entraîneurs, les officiels, les administrateurs, les membres de conseils d'administration et d'autres dirigeants, qui sont souvent des bénévoles, sont nécessaires pour promouvoir le recrutement, la rétention et des environnements optimisés pour tous dans le sport.
- Le sport doit être offert par des organisations aussi diversifiées que les participants eux-mêmes. Il s'agit notamment d'écoles, de programmes de loisirs municipaux et d'organismes sportifs communautaires, mais aussi de groupes et de clubs confessionnels et culturels, de groupes sociaux et d'installations et de clubs sportifs privés. Les activités auto-organisées sont également courantes.
- Il est important d'investir dans le leadership et l'accès afin que tous les Canadiens puissent vivre des expériences sportives sécuritaires, saines et positives qui répondent à leurs besoins.
- Des études montrent que les enfants et les adolescents sont plus engagés et s'épanouissent davantage lorsqu'ils peuvent expérimenter à un large éventail d'activités et du sport offerts dans des environnements inclusifs, positifs, amusants et bienveillants.
- Les occasions de participer devraient inclure ceux qui ne se sont jamais engagés auparavant, afin que les nouveaux participants qui pourraient être plus âgés ou moins expérimentés se sentent les bienvenus, en sécurité et soutenus pour essayer quelque chose de nouveau.
- Nous devons travailler ensemble pour former et soutenir plus de leaders et créer plus d'opportunités, d'espaces et de lieux pour le sport, en particulier pour ceux qui sont marginalisés ou qui sont considérés comme en dehors des milieux sportifs traditionnels.
- Les employeurs, les familles et les individus doivent prendre du temps pour le sport, et les gouvernements et les organisations non gouvernementales doivent leur offrir un espace en veillant à ce que le sport soit plus accessible, abordable, diversifié et équitable.
- Une société saine ne peut être construite que par des individus en santé. Investir dans le sport aide tout le monde à être en meilleure santé et plus fort et plus heureux, aujourd'hui et demain.





PERFORMANCE

AIDER LES PARTICIPANTS À ATTEINDRE LEURS OBJECTIFS ET LEURS AMBITIONS À DES NIVEAUX DE COMPÉTITION DE PLUS EN PLUS ÉLEVÉS, DANS UN CADRE DE SPORT ÉQUITABLE ET ÉTHIQUE FONDÉ SUR DES VALEURS.

Le contexte de performance comprend des participants jeunes et adultes qui ont développé de solides compétences et habiletés fondamentales et qui visent à performer à des niveaux de compétition progressivement plus élevés, avec un accent croissant sur la performance sportive à mesure que les athlètes progressent. La haute performance fait référence au niveau le plus élevé de compétition où l'on peut participer.

Ce contexte de sport de haut niveau met l'accent sur la performance sportive, ce qui peut signifier l'atteinte de normes de performance, l'obtention de classements ou de résultats, ou la victoire. L'accent mis sur le résultat augmente progressivement à mesure que les participants passent graduellement d'un niveau de compétition à un autre (par exemple, selon l'âge, la capacité ou la région), les participants étant sélectionnés à des niveaux de compétition plus élevés en fonction de l'admissibilité, des compétences et du mérite. L'objectif dans la sphère sportive de la performance est de s'assurer que les éléments essentiels, y compris l'accès à l'équipement, aux installations, à l'entraînement, aux possibilités de compétition et aux services de soutien, sont en place et harmonisés afin que les participants puissent

poursuivre leurs objectifs de manière sécuritaire et éthique, et exceller dans la mesure de leurs capacités.

Ce dont nous avons besoin pour concrétiser la vision :

- Le contexte de la performance se trouve dans le sport offert en milieu éducatif (écoles secondaires, collèges et universités), par l'intermédiaire d'organismes communautaires de sport, clubs locaux, d'académies sportives et d'organismes provinciaux, territoriaux et nationaux de sport. Cela comprend également les centres sportifs provinciaux et territoriaux, régionaux et nationaux.
- Les participants ont besoin d'environnements sportifs favorables à leur bien-être, notamment des catégories et des événements qui offrent un accès égal aux possibilités de participer à un sport de compétition en toute sécurité.
- Des facteurs tels que la spécialisation précoce dans un sport ou la compétition trop fréquente ou trop hâtive peuvent être associés à l'abandon du sport. Le début de l'adolescence marque la principale période de décrochage. Pour permettre l'excellence compétitive, nous devons soutenir et protéger les

athlètes afin qu'ils puissent rester dans le sport et atteindre leurs objectifs. Nous devons également nous rappeler que garder le sport amusant aide les athlètes à donner le meilleur d'eux-mêmes.

- Les stades avancés du contexte de la performance, souvent appelés haut niveau, sont à l'origine de nos héros et légendes sportifs et reçoivent beaucoup d'attention médiatique. Nous célébrons la passion et l'engagement des athlètes canadiens qui s'entraînent et concourent, au pays comme à l'étranger.
- Le sport de haut niveau est principalement offert par l'intermédiaire des programmes des équipes nationales et des centres sportifs.
- Les athlètes peuvent également faire partie d'équipes et de ligues sportives professionnelles ou semi-professionnelles. Aux plus hauts niveaux, les athlètes sont dans des environnements d'entraînement et de compétition soutenus par de nombreuses organisations interdépendantes.
- Le sport de haut niveau peut être dispendieux pour les athlètes et les organisations, avec une dépendance croissante à des installations et à des infrastructures coûteuses et spécialisées, à de l'équipement de pointe, à des entraîneurs professionnels, à du personnel administratif et de soutien, à des événements et à des

déplacements. Les athlètes devraient être soutenus afin de réduire une part de ces coûts importants.

- Les athlètes de haut niveau courent souvent un risque élevé de blessure. Les efforts visant à réduire, à prévenir et à gérer les commotions cérébrales ainsi que d'autres blessures sportives nécessitent une attention et un soutien continus.
- L'accueil d'événements sportifs, y compris les Jeux du Canada, les Championnats canadiens et les compétitions internationales, crée d'importantes occasions d'inspirer et d'offrir des possibilités de compétition aux athlètes à domicile, de créer et d'entretenir une infrastructure pour la participation et la compétition, et de stimuler le développement social et économique. S'il y a lieu, les communautés autochtones locales devraient aussi participer aux appels d'offres et aux plans pour accueillir des événements sportifs.
- L'organisation d'événements tels que les Jeux d'hiver de l'Arctique et les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, et la participation à de tels manifestations sportives, devraient être encouragées et soutenues comme moyen d'offrir aux athlètes autochtones des possibilités sur les plans culturels et du développement compétitif.



© Darren Calabrese, Comité olympique canadien



© Dave Holland, Comité paralympique canadien

RÉSULTATS ATTENDUS ET OBJECTIFS DE LA POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT 2025-2035

Les Canadiens sont en santé. Tout le monde au Canada peut profiter des bienfaits du sport, y compris le bien-être physique, émotionnel, social, spirituel et mental.

Les communautés sont fortes et résilientes. Le sport rassemble les gens, renforce la résilience et contribue à la culture, à l'identité et à l'économie.

Le Canada est un chef de file international. Le Canada est reconnu pour l'excellence sportive, et pour la santé, le bonheur et la fierté que le sport y suscite.

Les principaux critères utilisés pour l'élaboration de la *Politique canadienne du sport 2025-2035* et de ses résultats et objectifs connexes sont les suivants :

- Mettre l'accent sur les expériences sportives positives pour tous ceux qui participent et contribuent au sport au Canada.
- Axer les résultats attendus et les objectifs sur des valeurs afin de concrétiser la vision de la *Politique canadienne du sport 2025-2035*.
- Reconnaître que les valeurs universelles associées au sport sont mises en œuvre de différentes façons selon les deux contextes sportifs – la participation et la performance.
- Refléter ce que nous avons entendu des Canadiens et clarifier les orientations et les responsabilités en matière d'action.
- Reconnaître que chaque gouvernement et chaque organisation déterminera la meilleure façon de faire progresser et d'évaluer les progrès dans les domaines d'action, et fera progresser ses propres plans d'action et politiques conformément aux mandats et aux priorités de chaque gouvernement.

Les **objectifs** de la *Politique canadienne du sport 2025-2035* en ce qui concerne les gouvernements, les organisations et les personnes, et en ce qui concerne les contextes de participation et de performance sont les suivants :

Gouvernements :

- Les gouvernements veillent à ce que les organisations disposent des ressources et soient tenues de respecter les normes appropriées pour s'acquitter efficacement de leurs fonctions de sécurité. (Sain et sécuritaire; Responsabilité et imputabilité)
- Les gouvernements veillent à ce que des ressources soient fournies aux organisations, aux programmes et aux organismes qui visent à faire en sorte que le sport soit sécuritaire. (Équité et intégrité)
- Les gouvernements veillent à ce que des programmes favorisent l'accueil de nouveaux arrivants, de personnes sous-représentées et d'Autochtones dans le sport. (Inclusion et accessibilité; Diversité)
- Les gouvernements fournissent des ressources pour que tous les Canadiens puissent accéder et participer pleinement à l'éducation physique, au sport et à l'activité physique. (Inclusion et accessibilité; Équité et intégrité)
- Dans l'esprit des appels à l'action 87 à 91 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015), les gouvernements appuient les initiatives et les événements qui profitent aux collectivités (Renforcement de la communauté; Inclusion et accessibilité; Équité et intégrité)
- Les gouvernements collaborent étroitement avec leurs homologues des secteurs de l'activité physique et des loisirs pour maximiser les retombées du sport en matière de santé. (Sain et sécuritaire)

Organisations :

- Les organisations sportives suivent des normes et des pratiques exemplaires, conformément aux normes et aux lois applicables, pour assurer la sécurité dans le sport. (Sain et sécuritaire; Responsabilité et imputabilité)
- Les organismes sportifs maintiennent des normes appropriées en matière de gouvernance et de responsabilisation, et établissent et appliquent des mesures pour s'assurer que le sport est sécuritaire. (Équité et intégrité; Responsabilité et imputabilité)
- Les organismes sociaux et les organismes sportifs collaborent pour soutenir des programmes sportifs répondant aux divers besoins des participants dans les communautés. (Inclusion et accessibilité; Diversité)
- Les installations et les programmes sportifs sont accessibles, abordables et appropriés pour les participants de différents moyens et capacités. (Inclusion et accessibilité)
- Les entités qui mettent en place des événements internationaux et des Jeux adoptent une stratégie d'accueil conforme aux pratiques exemplaires afin de maximiser les retombées économiques, sociales et communautaires de l'accueil. (Renforcement de la communauté)
- Les organismes sportifs appuient les formes d'activité physique non structurées et non compétitives, y compris l'éducation en plein air et les activités terrestres autochtones. (Santé et sécurité; Plaisir; Renforcement de la communauté)

Personnes :

- Les participants, les parents et les dirigeants savent ce qui constitue un environnement sportif sécuritaire et ont la formation, les protocoles et les ressources nécessaires pour agir. (Sain et sécuritaire)
- Les participants sont soutenus par des entraîneurs, des officiels et des administrateurs de qualité formés et dotés de ressources pour offrir un sport équitable et éthique. (Équité et intégrité)
- Les dirigeants sportifs accordent la priorité à des activités saines dans des contextes sécuritaires, favorables et centrés sur le participant dans la conception des programmes et des parcours de développement de l'athlète. (Sain, sécuritaire, amusant)
- Les dirigeants sportifs ont les connaissances et les ressources nécessaires pour adapter les environnements et les services sportifs afin de s'assurer qu'un éventail diversifié de participants se sentent en sécurité, valorisés et inclus. (Inclusion, accessibilité, diversité)
- Les dirigeants et les administrateurs sportifs sont conscients des obstacles potentiels à la participation et ont la formation et les ressources nécessaires pour réduire ou éliminer ces obstacles. (Inclusion et accessibilité)
- La capacité des leaders sportifs et des bénévoles dans les collectivités est accrue pour soutenir la formation, la prestation de programmes et l'organisation d'événements. (Renforcement de la communauté)
- Les Canadiens ont des possibilités et le soutien dont ils ont besoin pour réaliser leurs objectifs et leurs ambitions par le sport, quels que soient ces objectifs. Les gens sont encouragés à poursuivre leurs ambitions dans des environnements qui encouragent et favorisent la poursuite de l'excellence. (Ambition)



© Kurtis Gasewitz

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT 2025-2035

POUR ÊTRE MISE EN ŒUVRE CORRECTEMENT, UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DÉPEND DU TRAVAIL, DES RESSOURCES ET DES PARTENARIATS.

La *Politique canadienne du sport 2025-2035* présente une vision, des valeurs, des résultats attendus et des objectifs communs pour les gouvernements afin d’inspirer les dirigeants et les organisations sportives à élaborer leurs propres programmes et politiques, conformément à leurs mandats et priorités juridictionnels. Elle demande à tous – les organismes de sport, de loisirs, d’activité physique et de santé, les établissements d’enseignement, les organismes sociaux, les gouvernements et, en fait, tous ceux qui considèrent le Canada comme leur chez-soi – de travailler ensemble pour permettre à chacun de s’épanouir, d’exceller et d’atteindre le bien-être par le sport.

Pour réussir sa mise en œuvre, il faudra :

- Des priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour une action concertée.
- La collaboration des ministères concernés au sein de chaque gouvernement (p. ex. : sport, santé, éducation, services sociaux, immigration et citoyenneté, installations sportives et récréatives, services aux Autochtones et bien d’autres) pour explorer les moyens d’atteindre les résultats attendus et les objectifs de la présente politique dans l’intérêt de tous.
- L’engagement des organisations non gouvernementales, en particulier les organismes sportifs, à s’inspirer de la présente politique pour élaborer des politiques et des plans d’action, et à en faire la promotion auprès de leurs membres, partenaires et intervenants.
- La diffusion stratégique de la Politique, de ses résultats attendus et de ses objectifs, de même que des progrès dans sa mise en œuvre, auprès de tous les acteurs du sport, afin de faciliter l’engagement continu.
- Le suivi et l’évaluation pour soutenir les progrès de la mise en œuvre, pour partager des connaissances sur les pratiques efficaces dans les systèmes sportifs au Canada, pour favoriser le progrès, pour assurer l’imputabilité et pour saisir les opportunités qui émergeront pendant la durée d’application de la Politique.

MESURER LE SUCCÈS

Chaque gouvernement et organisme est responsable de faire le suivi et d’évaluer sa propre contribution à l’atteinte des objectifs de la Politique. La recherche et l’innovation sont le fondement du progrès. Les mesures découlant de la présente politique doivent être guidées par des données probantes et évaluées continuellement pour en assurer le succès. Les groupes de travail fédéraux, provinciaux et territoriaux joueront un rôle crucial dans le processus en mettant l’accent sur le suivi, l’évaluation, la collecte de données et la coordination afin d’accéder et de comprendre les retombées de la *Politique canadienne du sport 2025-2035*. Le respect des diverses façons d’acquérir des connaissances et l’engagement avec les personnes et les communautés touchées par le processus

de recherche sont une priorité. Un suivi efficace et des rapports réguliers sont à la base de la mise en œuvre des politiques et de l’imputabilité.

La *Politique canadienne du sport 2025-2035* guidera les actions de collaboration et des plans d’action connexes. Un lien clair entre les buts stratégiques, et les résultats attendus et les objectifs facilitera la mise en œuvre et l’évaluation. Le Conseil fédéral-provincial-territorial du sport, de l’activité physique et des loisirs (CSAPL) est l’in-tendant d’importants travaux de suivi et de production de rapports, assurant un engagement significatif et continu avec les principaux intervenants afin d’apprendre et de s’améliorer continuellement.



UNE APPROCHE PANCANADIENNE

Cette politique s'appuie sur de nombreux cadres et stratégies, avec lesquelles elle s'harmonise et sert de complément, notamment ceux-ci :

- *Cadre stratégique pour le loisir au Canada* (Association canadienne des parcs et loisirs, 2015)
- *Une vision commune pour accroître l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada : Soyons actifs* (Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, 2018)
- *Canada Actif 20/20* (ParticipACTION, 2012)
- *Stratégie canadienne du sport de haut niveau* (2019)
- *Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport* (2022)
- Les appels à l'action 87 à 91 du *Rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation* (2015), la Loi canadienne sur la Déclaration des Nations Unies relative aux droits des peuples autochtones (2021), ainsi que la stratégie nationale pour le sport, l'activité physique, les loisirs et les pratiques traditionnelles autochtones.

La présente politique sert également de complément aux politiques, stratégies et réglementations fédérales, provinciales et territoriales régissant le sport. Il s'agit notamment de politiques et de déclarations portant sur les commotions cérébrales et la lutte contre le dopage, les abus et la discrimination, comme la Déclaration de Red Deer pour la prévention du harcèlement, de l'abus et de la discrimination dans le sport, qui reconnaissent et

soutiennent les droits des groupes sous-représentés, et d'autres encore.

La Politique reconnaît les rôles et les responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux décrits dans la Déclaration nationale sur les loisirs (1987) et dans d'autres accords gouvernementaux. Aucune disposition de la Politique ne doit être interprétée comme une dérogation aux compétences de chacun des gouvernements. Chaque gouvernement déterminera la meilleure façon de promouvoir les buts et domaines d'action de cette politique, en tenant compte de ses propres mandats et priorités. En outre, il est admis que tous les gouvernements peuvent ne pas adopter ou reconnaître tous les cadres, politiques et stratégies énumérés, et peuvent adopter ou reconnaître des variantes de ceux-ci, selon ce qui est nécessaire pour remplir leurs mandats et priorités.

D'un point de vue de politique internationale, cette Politique soutient les objectifs de politiques telles que le Code Mondial antidopage, le Plan Mondial pour l'activité physique de l'Organisation mondiale de la santé, ainsi que les Objectifs de développement durable des Nations Unies, notamment l'objectif 3 – *bonne santé et bien-être*.

CONCLUSION

UN APPEL CLAIR ET CONVAINCANT POUR DU SPORT FONDÉ SUR DES VALEURS

La première politique canadienne du sport (2002) a été un document novateur qui a orienté la collaboration gouvernementale vers une vision collective du sport au Canada. La deuxième politique canadienne du sport (2012) est allée plus loin, en formulant une vision plus ambitieuse et en faisant appel à un plus large éventail de collaborateurs pour créer une politique destinée à l'ensemble des Canadiens. La troisième politique canadienne du sport (2025-2035) s'appuie sur les politiques précédentes et décrit une vision actualisée et commune du sport au Canada. Les valeurs qui sous-tendent la présente politique ont été proposées et définies par l'ensemble des acteurs du sport au Canada. Il appartient maintenant à tous de les promouvoir dans leur prise de décisions, leur leadership et leur participation.

Il ne fait aucun doute que le sport a le potentiel d'apporter des avantages considérables aux individus et aux collectivités. Concrétiser ce grand potentiel représente un défi, tout comme il est difficile pour un athlète de pleinement développer ses propres capacités. De même que l'athlète ne peut réussir seul, l'écosystème sportif doit également collaborer – cela inclut les gouvernements, organisations sportives, de loisirs et d'activité physique, parties prenantes, entraîneurs, officiels, administrateurs, professionnels et bénévoles. Nous nous tenons responsables, individuellement et collectivement, et mettons en pratique les valeurs partagées pour concrétiser la Vision : travailler ensemble pour permettre à chacun de s'épanouir, d'exceller et d'atteindre le bien-être grâce au sport.

2025-2035

POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT

